

**Sensibilisation et formation sur la comptabilité
 des entités à but non lucratif (SYCEBNL) :**
Cas des associations et ordres professionnels
En présentiel (hôtel GHS) et en visioconférence ZOOM

Code module :	MFEBNL_01
Durée (volume horaire):	14 heures
Budget temps :	Deux (2) séances de sept (7) heures chacune
Eventuels bénéficiaires :	<p>Ce module intéresse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Experts-comptables et commissaires aux comptes ; • Les responsables administratifs, financiers, comptables et trésoriers des Associations, Fondations, ONGs et Ordres professionnels ; • Les inspecteurs et vérificateurs des impôts ; • Les responsables des sociétés coopératives ; • Toute personne intéressée.
Compétence ciblée (objectif principal ou ultime)	Maîtriser le référentiel comptable des entités à but non lucratif et se l'approprier, notamment celui des Associations et ordres professionnels
Objectif(s) spécifiques ou d'apprentissage :	<p>A la fin de ce module, les bénéficiaires doivent être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser le droit comptable des associations et ordres professionnels ; • Comprendre les principes comptables fondamentaux (postulats et conventions) applicables aux Associations et ordres professionnels ; • Enregistrer l'ensemble des opérations et problèmes spécifiques des Associations et ordres professionnels ; • Produire les états financiers fiables et conformes au SYCEBNL
Contenu du module (les notions à aborder dans ce premier séminaire)	<ul style="list-style-type: none"> • Confère le chronogramme de la formation (disponible à l'inscription)

Conditions de réalisation :	Attitudes (savoir-être)
<ul style="list-style-type: none"> • Documents comptables nécessaires (Actes uniforme, SYCEBNL, Guide didactique, plan de comptes du SYCEBNL offert dès l'inscription) • Supports didactiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assiduité, • Discipline, • Ponctualité, • Curiosité, • Réceptivité, • Attention, • Rigueur ...
<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrage de référence (recommandé), disponible à la formation 	Le Praticien comptable , 5 ^{ème} édition, par Oumar SAMBE & Mamadou Ibra DIALLO, Editions EJC, 2023

Compétences ciblées : Ici, à chaque niveau, on évoquera les éléments de compétences (savoir-faire), les savoirs associés à ces éléments et leurs indicateurs de performance:

	Eléments de compétences (savoir-faire):	Savoirs associés:	Indicateurs de performance :
1	Cerner les spécificités liées à la comptabilité financière des Entités à But Non Lucratif (EBNL)	<ul style="list-style-type: none"> • Acte uniforme (droit comptable) • Système comptable 	Spécificités liées à la comptabilité financière des Entités à But Non Lucratif (EBNL) cernée
2	Enregistrer les opérations courantes et spécifiques des entités à but non lucratif	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse comptable ; • Mécanisme de la partie double 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiabilité des enregistrements ; • Fiabilité des analyses comptables
3	Appliquer le plan comptable des Associations et ordres professionnels	Cadre comptable, plan de comptes et le fonctionnement des comptes des Associations et ordres professionnels	Respect des postulats, conventions et normes comptables
4	Produire la balance générale des comptes	Processus d'élaboration de la balance	Exactitude ou équilibre de la balance
5	Produire le jeu complet des états financiers	Bilan, Compte de résultat, Tableau de flux de trésorerie et notes annexes	Fiabilité des informations financières et image fidèle

Prérequis :

- Aucun ;
- Avoir des connaissances de base en comptabilité serait un atout.

Méthode andragogique :	<ul style="list-style-type: none"> • Andragogie de l'expérience : intelligence des situations et exercices pratiques • Brainstorming ou méthode participative avec projection des supports didactiques 		
Responsable pédagogique et concepteur du module de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Mr OUMAR SAMBE, Expert-comptable et commissaire aux comptes, Associé FIDECA, Rédacteur du Syscohada, du Syscohada révisé, du SYCEBNL, du Praticien comptable Ohada, du Guide pratique des sociétés commerciales et de groupement d'intérêt Economique, du plan de comptes et états financiers du Syscohada (plaquette), du plan de comptes des entités à but non lucratif (plaquette), etc. 		
Facilitateur :	<ul style="list-style-type: none"> • Mr ITOUA Jean Paulin, Expert-comptable Agréé CEMAC, 30 ans d'expérience dans la formation, Auteur de célèbres ouvrages sur la comptabilité du Syscohada. 		
Objet et modalité d'évaluation :	<p>Au début, pendant et à la fin de chaque module de formation, le formateur procédera à l'évaluation formative. Il évaluera (en groupe ou individuellement) les apprentissages à partir des instruments comme (i) des tests de connaissances (Quiz et QCM) écrits et/ou oraux, (ii) des mises en situations, (iii) des tâches à réaliser ...</p>		
Lieux	Brazzaville (Hôtel GHS)	Kintélé	Pointe-Noire
Canal	Visio conférence ZOOM		
Dates	Du 18 au 19 décembre 2023	A déterminer	A déterminer
Heures	De 09h à 16h	De 09h à 16h	De 09h à 16h
Avantage :	Possibilité d'accompagnement personnalisé ou coaching à la charge du demandeur		
Contribution financière :	60 000 F CFA minimum par participant incluant la documentation de la formation, le certificat, les pauses cafés et déjeuners.		
Modes de règlement	Virement bancaire, Espèces, Mobile Money, MoneyGram, RIA et Western union		
Date limite d'inscription	72 heures avant le début de la formation		
Pour s'inscrire et autres informations supplémentaires :	<p align="center">Nous contacter : Par WhatsApp : 00242 05 528 55 43 00221 78 148 72 95 Par Email : syscohadapourtous@gmail.com</p>		
Prochain thème pour janvier 2024:	Formation sur la comptabilité des EBNL : Cas des projets de développement et assimilés		

En espérant vous y retrouver. Bien cordialement.